



EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL du 11 février 2021

L'an deux mille vingt et un le 11 février à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Pont Péan dans la salle du conseil, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Madame Sandrine Rol, Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Teddy REGNIER, Jean-Claude BELINE, Bernard LOUAPRE, Georges DUMAS, Joël SIELLER (suppléant de M. PITRE)

Pouvoir : de Madame BOUKHENOUGA à Monsieur DEMOLDER, de Monsieur HERVIOU à Monsieur RONSIN, de Monsieur RICHEUX à Monsieur DUMAS

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Flavie BOUKHENOUGA, Marie-Edith MACE, Messieurs Marc HERVE, Jean Francis RICHEUX, Rémi PITRE, Guillaume PERRIN, Philippe BONNIN, Nicolas BELLOIR, Patrick HERVIOU, Jean-Pierre MARTIN

Assistaient également : Monsieur Jean-Jacques LEON (Payeur Départemental), Messieurs Antoine DECONCHY et Madame Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur MICHEL DEMOLDER

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 12

Date de la convocation : le 2 février 2021

ADMINISTRATION GENERALE

N°21/02-03 Point sur les Délégations du Président

Comité syndical du 11 février 2021

N°21/02-03 Point sur les Délégations du Président

Rapport,

Délégations du président

Dans le cadre de ses délégations le Président a signé les marchés et conventions suivants durant la période du 19 décembre 2020 au 2 février 2021 :

Date	Objet	Attributaire	Montant (TTC)
11/01/2021	Contrôle technique Clio II	Bretagne Auto	85,00
04/01/2021	Note de cadrage des procédures pour régularisation projet ava	Cabinet Coudray	1 407,60
26/01/2021	Révisions Dacia	Renault	143,14

Personnel :

Date	Type de contrat
20/01/2021	Avis favorable du comité médical pour le retour d'un agent à mi-temps thérapeutique d'une durée de trois mois – retour prévu en mars 2021

Les membres du comité prennent acte de ces décisions

Fait à Rennes, le 11 février 2021

Le Président,



Joseph BOIVENT